



Études thématiques

N° 614 / Avril 2020

Le surendettement des ménages dans les DOM

ENQUÊTE TYPOLOGIQUE 2019

REPERES 2019	3
Évolutions pluriannuelles	4
INTRODUCTION	6
I - PRINCIPAUX CONSTATS	6
1- Caractéristiques sociodémographiques et professionnelles	7
2- Ressources, patrimoine et capacité de remboursement	8
II - VUE D'ENSEMBLE DES PRINCIPALES DONNÉES SUR LES DOM	10
1- Caractéristiques des ménages surendettés	10
2- Caractéristiques de l'endettement	14
III DONNÉES DÉPARTEMENTALES	15
1- Caractéristiques des ménages surendettés en Guadeloupe	15
2- Caractéristiques de l'endettement en Guadeloupe	19
3- Caractéristiques des ménages surendettés en Guyane	20
4- Caractéristiques de l'endettement en Guyane	24

5-	Caractéristiques des ménages surendettés à La Réunion	25
6-	Caractéristiques de l'endettement à La Réunion	29
7-	Caractéristiques des ménages surendettés en Martinique	30
8-	Caractéristiques de l'endettement en Martinique	34
9-	Caractéristiques des ménages surendettés à Mayotte	35
10-	Caractéristiques de l'endettement à Mayotte	39

Repères 2019

Dix données clés sur le surendettement des ménages dans les DOM

2 446 dépôts de dossiers

dont 1 881 nouvelles situations de surendettement (primodépôts), Le nombre de primodépôts a augmenté de 13,5 % en un an

44,2 %

des situations recevables orientées vers une procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire

Dans 60 % des cas

le débiteur n'a pas de conjoint ou en est séparé

33,6 % des ménages surendettés

sont des familles monoparentales, tandis que celles-ci représentent 8,7 % des ménages résidant dans l'Hexagone

Plus d'une personne surendettée sur deux

(parmi les débiteurs, codébiteurs et personnes à charge) fait partie d'un ménage vivant en dessous du seuil de pauvreté (ce qui est le cas de 14 % des Français)

82,5 millions d'euros d'endettement global

pour les ménages dont la situation a été déclarée recevable par les commissions de surendettement

16 064 euros

d'endettement médian, hors immobilier, par ménage surendetté. Concernant les crédits à la consommation, l'endettement médian s'élève à 15 543 euros. La part des dettes à la consommation dans la dette globale des ménages surendettés a baissé de plus de 15 points, passant de 50 % en 2010 à 34,6 % du total

Une situation de surendettement sur trois

ne comporte aucune dette à la consommation, contre une sur dix en 2010. Le nombre médian de dettes à la consommation est de trois par situation

79 757 euros

de dette immobilière médiane, les dettes immobilières étant présentes dans 12,4 % des situations de surendettement

16,6 %

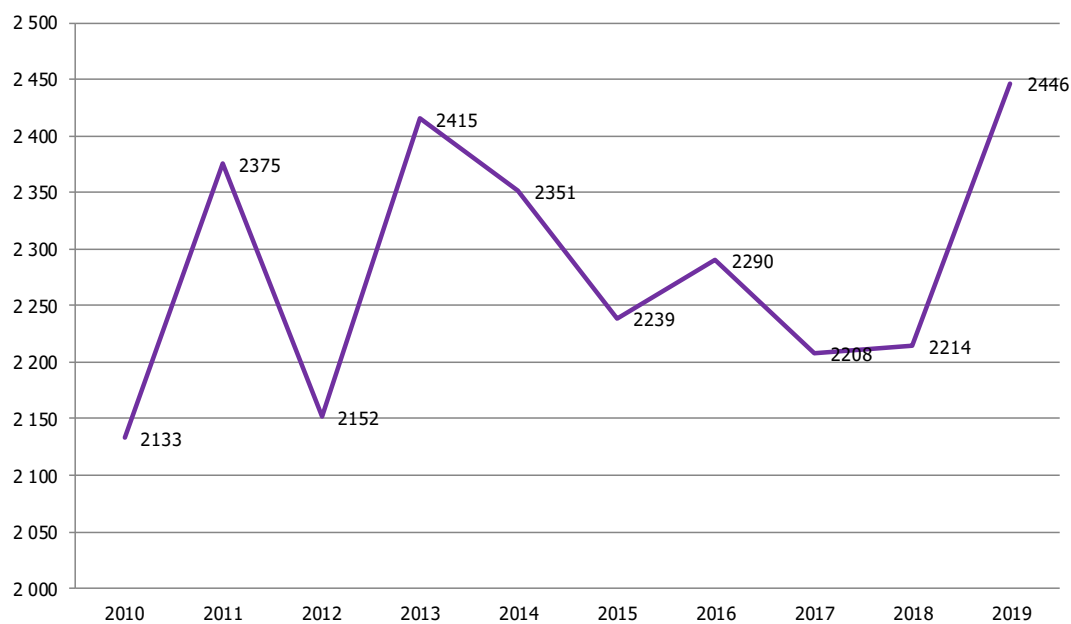
d'arriérés de charges courantes dans l'endettement total, ces arriérés figurant dans plus de 87,7 % des situations de surendettement

Évolutions pluriannuelles

Repère n°1

Nombre de situations de surendettement soumises aux commissions

(ensemble des dépôts de dossiers)

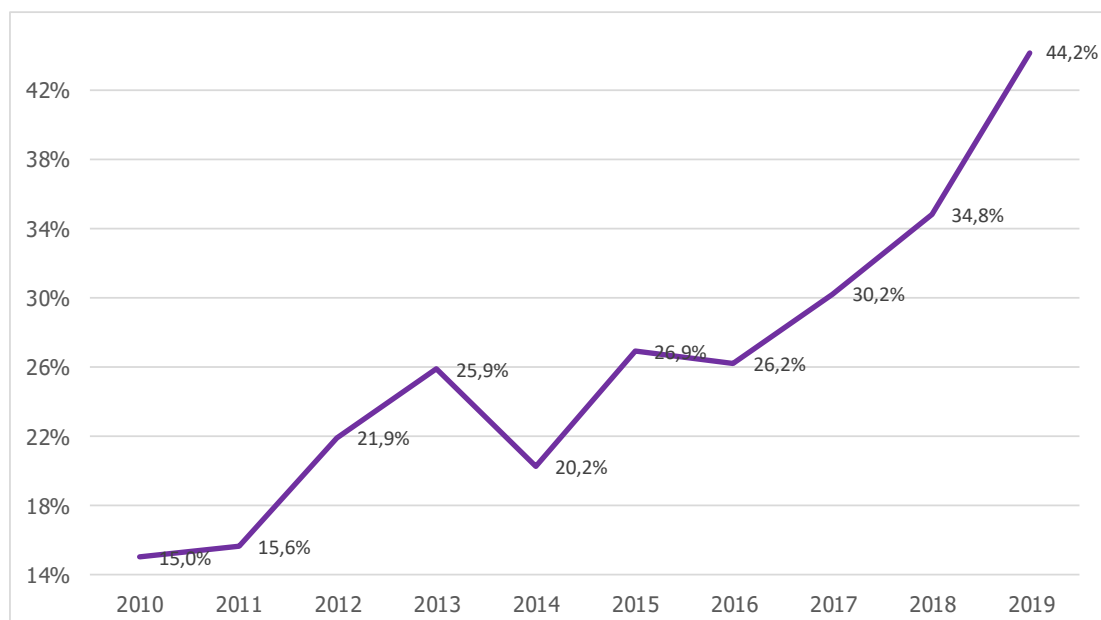


Sources : Banque de France / IEDOM

Repère n° 2

Orientations vers le rétablissement personnel

(en % des situations de surendettement recevables)

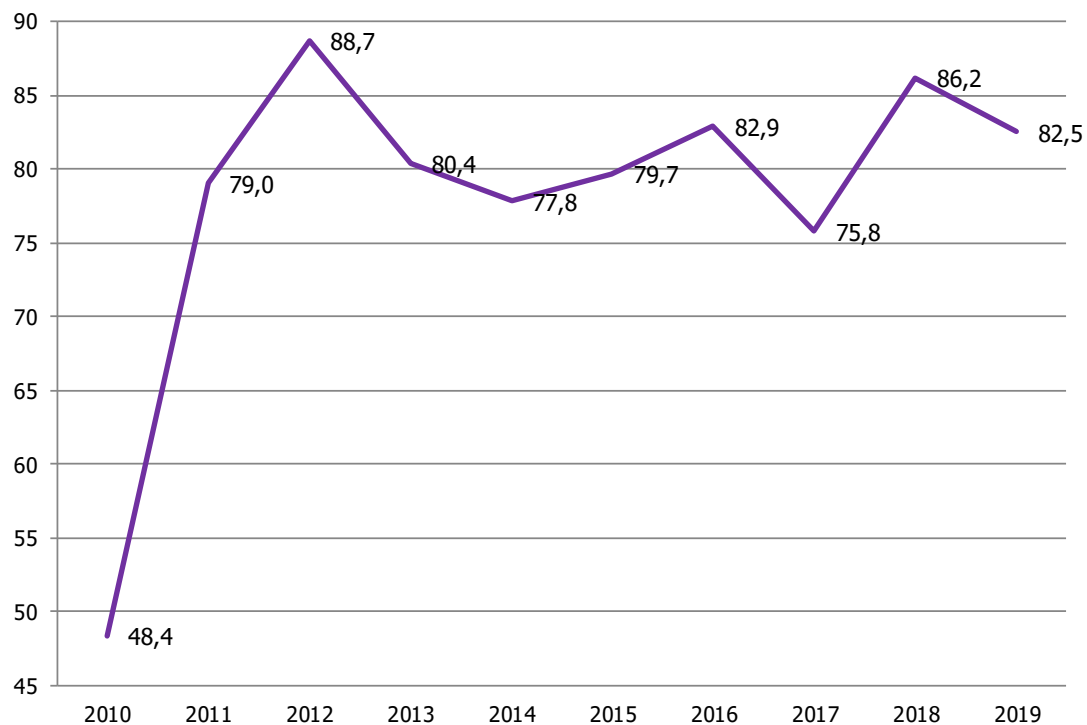


Sources : Banque de France / IEDOM

Repère n°3

Endettement global des ménages surendettés

(en millions d'euros)

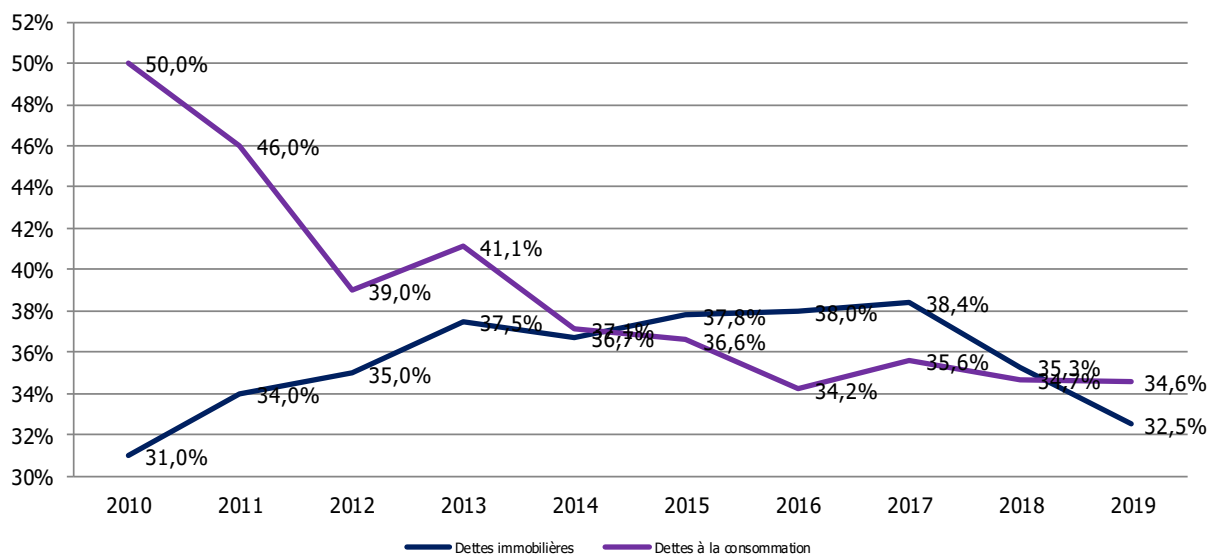


Sources : Banque de France / IEDOM

Repère n°4

Part des dettes immobilières et à la consommation dans l'endettement global

(en %)



Sources : Banque de France / IEDOM

INTRODUCTION

L'**Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM)**, à l'instar de la **Banque de France** dans l'Hexagone, exerce dans les **cinq départements d'outre-mer (DOM)**¹, à **Saint-Pierre-et-Miquelon, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin**, des missions de service public qui lui ont été confiées par la loi², dont celle en particulier d'**assurer le secrétariat des commissions de surendettement**. L'IEDOM exerce cette activité **dans les mêmes conditions que la Banque de France, à l'aide d'un dispositif identique au plan juridique et opérationnel**.

La présente étude vient compléter l'enquête produite par la Banque de France pour l'Hexagone³ (selon la même méthodologie). Elle propose **pour les seuls DOM** :

- **Le profil sociodémographique et professionnel des ménages en situation de surendettement ;**
- **le niveau et la structure de leurs ressources ;**
- **les caractéristiques détaillées de leur endettement.**

Réalisée à partir des données extraites des **1 982 dossiers**⁴ **déclarés recevables**⁵ **par les commissions de surendettement en 2019**, cette étude restitue (i) une synthèse des principaux constats à l'échelle des DOM, (ii) des données globales pour l'ensemble des cinq DOM.

I - PRINCIPAUX CONSTATS

La typologie des ménages surendettés est réalisée à partir de données extraites de l'ensemble des situations déclarées recevables par les commissions de surendettement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019. Elle comprend une synthèse des principaux résultats au plan de l'ensemble des départements d'outre-mer et des données relatives aux situations professionnelles, sociales et personnelles des ménages surendettés, mises en regard du niveau et de la structure de leur endettement. Ces caractéristiques sont systématiquement rapprochées de celles de la population surendettée hexagonale et/ou plus largement de la population française.

En 2019, 2 447 situations⁶ ont été soumises aux secrétariats des commissions de surendettement dans les départements d'outre-mer, dont la très grande majorité (92,0 %) ont été considérées recevables⁷ directement par les commissions. Le nombre de dépôts de dossiers auprès des secrétariats augmente fortement par rapport à l'année précédente (+10,0 %) mais reste en ligne avec le niveau relevé en 2013 (cf. graphique 1 en évolutions pluriannuelles). Il contraste cependant nettement avec la baisse enregistrée dans l'Hexagone (-12 % pour 143 080 dépôts). Enfin, 40,0 % des situations font l'objet d'un accompagnement par un travailleur social.

Au sein des situations recevables, 44,2 % (877) font l'objet d'une orientation vers un rétablissement personnel sans liquidation judiciaire, c'est-à-dire que si l'issue de la procédure est conforme à l'orientation, les ménages concernés voient leurs dettes intégralement effacées, hormis celles qui ne sont pas éligibles à la procédure de traitement du surendettement. La part des situations orientées vers le rétablissement personnel est en croissance constante (cf. graphique 2 en évolutions pluriannuelles) depuis l'instauration de cette procédure en 2003⁸ et tout à fait en ligne avec la réalité métropolitaine (44,4 %).

Les personnes surendettées sont souvent isolées et dans des situations personnelles et sociales difficiles : plus de sept débiteurs principaux sur dix vivent sans conjoint ; plus de 41,0 % des débiteurs et codébiteurs sont au chômage et plus de 10,0 % sont sans profession, en congé maladie de longue durée ou invalides ; plus de la moitié des personnes concernées

¹ Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique et Mayotte.

² cf. article 711-3 et suivants du Code monétaire et financier.

³ Disponible sur le site Internet de la Banque de France à l'adresse suivante : <https://particuliers.banque-france.fr/enquete-typologique-2019-sur-le-surendettement-des-menages>

⁴ Soit 2 180 personnes, parce qu'un seul et même dossier peut regrouper un débiteur et un codébiteur.

⁵ 2 447 déposés en 2019 et aucun à Saint-Pierre-et-Miquelon.

⁶ https://www.iedom.fr/IMG/pdf/tdb_surendettement_2019_11_iedom_departement-outremer.pdf

⁷ Une situation est considérée recevable par la commission de surendettement lorsque le ou les déposants sont dans l'impossibilité manifeste de faire face à l'ensemble de leurs dettes non professionnelles exigibles ou à échoir et qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité à la procédure. La décision de recevabilité entraîne l'arrêt des saisies et des poursuites sauf celle relevant de dettes alimentaires et pénales, la suspension des dettes financières et autres dettes non financières.

⁸ Par la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, n°2003-710 du 1^{er} août 2003, dite « loi Borloo ».

(débiteurs, codébiteurs et personnes à charge) vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire – contre 14,0 % de la population française. En conséquence, plus de la moitié des ménages surendettés n'ont aucune capacité de remboursement⁹.

La dette globale contractée par l'ensemble des ménages surendettés dont la situation est considérée recevable s'élève à plus de 82 millions d'euros (cf. graphique 3 en évolutions pluriannuelles). Elle se répartit selon les grandes masses suivantes : 69,4 % de dettes financières, 16,6 % de dettes ou d'arriérés de charges courantes et de 14,0 % d'autres dettes¹⁰. (cf. tableau « Caractéristiques de l'endettement », Vue d'ensemble des principales données sur les DOM et graphique 4 en évolutions pluriannuelles)

1- Caractéristiques sociodémographiques et professionnelles

Les ménages en situation de surendettement sont composés de couples mais moins souvent que dans l'Hexagone (39,6 % contre 47,0 %) ; 19,0 % sont divorcés ou séparés (28,1 % dans l'Hexagone), 38,6 % sont célibataires (20,2 % dans l'Hexagone) et 2,8 % sont veufs (4,7 % dans l'Hexagone).

En 2019, 39,6 % des personnes surendettées, débiteurs et conjoints, vivent en couple selon les déclarations recueillies au moment de la présentation de leur situation à la commission, les autres vivant sans conjoint, éventuellement avec des enfants ou d'autres personnes à charge. Cette proportion est inférieure de 20 points à celle des personnes de 18 ans et plus vivant en couple dans la population française (cf. tableau « Situation matrimoniale », vue d'ensemble des principales données sur les DOM). En revanche, la part des personnes séparées ou divorcées parmi les surendettés est deux fois supérieure à celle observée dans la population française.

48,2 % des ménages surendettés n'ont pas d'enfant à charge, ils sont 38,1 % avec un ou deux enfants à charge et 13,7 % avec plus de deux enfants à charge. Les ménages français dans leur ensemble ne sont que 31,4 % avec un ou deux enfants à charge en leur sein et seulement 10,5 % ont trois enfants à charge et plus (cf. tableau « Nombre d'enfants à charge », vue d'ensemble des principales données sur les DOM).

La composition des ménages surendettés, comparée à celle des ménages français établie par l'Insee, montre que les familles monoparentales sont particulièrement vulnérables au risque de surendettement. Elles constituent en effet plus du cinquième des ménages surendettés (33,6 % dans les DOM), et même de plus du quart des ménages dont les dossiers sont orientés vers le rétablissement personnel, alors qu'elles représentent moins de 9 % des ménages français (cf. tableau « Ménages selon la structure familiale », vue d'ensemble des principales données sur les DOM).

La situation de surendettement de ces familles monoparentales est a priori de surcroît récente, puisque la séparation est l'un des facteurs aggravant le risque de surendettement.

Par comparaison avec les populations françaises correspondantes, les personnes surendettées sont surreprésentées (environ 10 points de plus) dans les tranches d'âge 35-44 ans et 45-54 ans, dans lesquelles se trouvent respectivement 23,6 % et 27,8 % des surendettés.

Au cours des dernières années, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus parmi les surendettés a significativement progressé, passant de 5,5 % en 2013 à 10,4 % en 2019 (12,8 % dans l'Hexagone). Mais comme cette proportion est très inférieure à celle de personnes de 65 ans et plus dans la population française, les seniors restent moins exposés au risque de surendettement que le reste de la population.

Les femmes représentent près des deux tiers des personnes surendettées de moins de 25 ans, alors qu'elles sont légèrement moins nombreuses que les hommes dans la tranche d'âge 18-24 ans au sein de la population française de 25 à 34 ans.

S'agissant des débiteurs et codébiteurs dont les situations sont orientées vers le rétablissement personnel, la part des femmes surendettées est supérieure dans toutes les tranches d'âge à leur part dans la population française. Très forte pour les moins de 25 ans et les 25-34 ans, la surreprésentation dépasse de 5 points tous âges confondus : 57,6 % des débiteurs et codébiteurs dont les situations sont orientées vers le rétablissement personnel sont des femmes, alors que ces dernières représentent 52,3 % de la population française. Cette plus grande vulnérabilité des femmes peut s'expliquer par un revenu d'activité médian

⁹ La capacité de remboursement est négative lorsque le budget de vie courante, c'est-à-dire les sommes nécessaires au paiement du loyer et des charges locatives, à la subsistance du foyer et aux charges courantes, excède les ressources disponibles avant toute prise en compte du service de la dette.

¹⁰ Les autres dettes comprennent un ensemble constitué de dettes sociales, professionnelles, pénales et diverses.

inférieur de 23 % à celui des hommes et par le fait que, parmi les personnes surendettées, elles sont l'adulte de référence d'une famille monoparentale huit fois plus souvent que les hommes.

Avec un taux de 64 % de locataires, les ménages surendettés vivent certes moins souvent dans un logement loué que l'ensemble des ménages surendettés en France hexagonale (75 %) mais aussi plus d'une fois et demie que les Français pris dans leur ensemble (39 %). Ils sont également plus souvent hébergés à titre gratuit (16,9 % contre 2,2 % de ménages français). Ils sont moins fréquemment propriétaires accédants et, surtout, ne sont que très rarement pleinement propriétaires de leur résidence principale (10,5 % contre 36,8 % des ménages français mais 3,6 % des surendettés hexagonaux).

Toutefois, en évolution, la part cumulée des propriétaires et des propriétaires accédants parmi les ménages surendettés s'est globalement accrue depuis quelques années (18,2 % en 2019 contre 7,5 % en 2010), en raison des nouvelles procédures des commissions de surendettement concernant la recevabilité des situations comportant un bien immobilier.

Plus souvent actives que l'ensemble des résidents surendettés hexagonaux (72,4 % contre 60,5 %), les personnes surendettées sont néanmoins proportionnellement moins nombreuses à occuper effectivement un emploi (31,2 % contre 35 %), a fortiori lorsque l'emploi occupé est un emploi salarié en contrat à durée indéterminée ou en intérim.

Lorsqu'elles ont soumis leur situation aux commissions de surendettement en 2019, 41,2 % des personnes surendettées étaient au chômage, contre 25,0 % de la population hexagonale correspondante (et 8,3 % au niveau national). Bien que, sous l'effet de l'amélioration récente de la situation économique et de la croissance de l'emploi, la proportion de chômeurs parmi les surendettés ait baissé de 4 points depuis 2013 (de 45,5 % à 41,2 %), elle reste donc presque cinq fois plus élevée que celle des chômeurs dans la population des résidents français (actifs et inactifs) de 15 ans et plus. (cf. tableau « Situation professionnelle », vue d'ensemble des principales données sur les DOM).

Parmi les personnes surendettées, les employés (43,0 %), les ouvriers (8,6 %) et les personnes sans activité professionnelle (33,3 %) sont nettement surreprésentés par rapport à leur poids dans la population française. Au niveau du surendettement dans l'Hexagone, ces trois catégories affichent respectivement 31,5 %, 21,4 % et 27,8 %. En revanche, les inactifs ayant déjà travaillé, les professions intermédiaires, et plus encore les cadres et professions intellectuelles supérieures sont sous-représentés.

2- Ressources, patrimoine et capacité de remboursement

Dans les ressources cumulées des situations de surendettement en 2019, les revenus d'activité comptent pour 54,3 % du total, chiffre comparable à celui de l'Hexagone. Cependant, ils représentent un écart négatif de près de 8 points par rapport à leur part dans les revenus de l'ensemble de la population française. La part des pensions et, surtout, des revenus du patrimoine dans les ressources des ménages surendettés (respectivement 12,6 % et 1,2 %) est également plus faible que pour les ménages français considérés globalement.

En revanche, chez les ménages surendettés, les prestations familiales et les allocations logement constituent une partie importante des revenus (près de 16 %, contre 4 % des revenus des ménages français), de même que les minima sociaux (plus de 14 %, contre 2 % des revenus des ménages français). Chez les ménages surendettés dont la situation est orientée vers le rétablissement personnel, les prestations familiales, les allocations logement et les minima sociaux représentent même jusqu'à 45 % des ressources.

En 2019, 14,3 % (11,1 % dans l'Hexagone) des ménages surendettés disposent de ressources mensuelles nettes inférieures au RSA socle¹¹. La proportion varie en fonction de la taille et de la composition du ménage et atteint 11,4 % des personnes seules et familles monoparentales, contre 3,3 % pour les couples, avec ou sans enfant. La proportion de ménages surendettés ayant des ressources nettes inférieures au RSA socle est très faible pour les couples sans enfant à charge (2,8 %).

36 % des ménages surendettés disposent de ressources mensuelles nettes – y compris pensions, allocations, prestations, indemnités et primes de toute nature- inférieures au SMIC net mensuel (1 204 euros pour 35 heures de travail hebdomadaire¹²).

¹¹ Le RSA socle est une allocation différentielle complétant les ressources et destinée à permettre aux ménages d'atteindre un revenu minimum garanti qui dépend de leur taille et de leur composition.

¹² Prime pour l'emploi non comprise.

10,0 % de ménages français ont un revenu disponible inférieur à 1 148 euros par mois¹³, seuil en dessous duquel se situent les revenus de plus de 42,0 % des ménages surendettés dans les DOM. À l'autre extrémité de la distribution, 50,0 % des ménages de la France hexagonale perçoivent un revenu supérieur ou égal à 2 519 euros par mois – qui est donc le revenu médian – contre seulement 10,8 % des ménages surendettés. Les trois quarts des ménages surendettés dont le dossier est orienté vers le rétablissement personnel, disposent de ressources mensuelles nettes inférieures à 1 468 euros et moins de 2,0 % d'entre eux ont des revenus supérieurs à 2 519 euros (cf. tableau « Niveau des ressources mensuelles nettes », vue d'ensemble des principales données sur les DOM).

En France hexagonale, selon l'Insee, 14,0 % de la population – soit 8,8 millions de personnes – vit au sein d'un ménage dont le niveau de vie se situe en dessous du seuil de pauvreté monétaire de 1 041 euros par mois. Parmi les personnes surendettées, débiteurs, codébiteurs éventuels et personnes à charge, la proportion de ceux qui ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté est quatre fois supérieure.

Le taux de pauvreté s'élève à 69 % chez les mères de famille monoparentale et leurs enfants, près de 30 % de ces familles percevant des ressources constituées pour plus de moitié de minima sociaux.

Cette part approche même 85 % pour les personnes surendettées vivant dans un ménage dont le dossier est orienté vers le rétablissement personnel. Ce taux, comme le précédent, montre bien que malgré plusieurs années consécutives de hausse du nombre de dépôts de dossiers, le phénomène de surendettement se concentre toujours plus sur une population pauvre ou aux ressources insuffisantes pour faire face aux dépenses courantes du ménage.

Le patrimoine immobilier et financier brut (c'est-à-dire dettes non déduites) des ménages surendettés est concentré à 77,9 % en dessous de 2 000 euros (82,5 % dans l'Hexagone) et à 16,8 % au-dessus de 50 000 euros (13,6 % dans l'Hexagone). À l'exception de biens immobiliers – constitués d'une résidence principale en cours d'acquisition dans la grande majorité des cas, les ménages surendettés ne possèdent quasiment ni épargne ni patrimoine. Pour leur part, les ménages surendettés dont le dossier est orienté vers le rétablissement personnel, qui ne possèdent par construction presque jamais de bien immobilier, sont moins de 1 % à détenir un patrimoine supérieur à 2 000 euros.

En 2019, 56,4 % des ménages surendettés (48,9 % dans l'Hexagone) ne disposent d'aucune capacité de remboursement. Cette proportion est en amélioration par rapport à l'année 2013 qui comptait 57,8 % de ménages surendettés dans le même cas. Sachant, en outre, que plus de 19,8 % de ménages surendettés ont une capacité de remboursement positive mais inférieure à 450 euros (29,3 % dans l'Hexagone), cela signifie néanmoins que plus de 75,0 % d'entre eux ont une capacité de remboursement faible ou négative. (cf. tableau « Capacité de remboursement », vue d'ensemble des principales données sur les DOM).

¹³ Ce montant qui correspond à un revenu annuel de 13 630 euros, correspond au premier décile de la distribution du revenu disponible des ménages français en 2015.

II - VUE D'ENSEMBLE DES PRINCIPALES DONNÉES SUR LES DOM

1- Caractéristiques des ménages surendettés

Profil sociodémographique

	Hexagone	Départements d'outre-mer
Situation matrimoniale ^{a)}		
Couples (mariés, pacsés, en union libre)	47,0%	39,6%
Divorcés/séparés	28,1%	19,0%
Célibataires	20,2%	38,6%
Veufs(ves)	4,7%	2,8%
Nombre de personnes à charge ^{b)}		
0	58,1%	48,2%
1	17,6%	21,2%
2	13,8%	16,9%
3	6,9%	8,6%
4 et plus	3,6%	5,1%
Répartition par sexe et par âge ^{c)}		
Hommes	45,7%	35,8%
De 18 à 24 ans	0,9%	1,0%
De 25 à 34 ans	7,1%	5,8%
De 35 à 44 ans	10,9%	7,8%
De 45 à 54 ans	12,3%	10,4%
De 55 à 64 ans	8,6%	6,5%
De 65 à 74 ans	4,5%	3,3%
75 ans et plus	1,4%	1,1%
Femmes	54,3%	64,2%
De 18 à 24 ans	1,7%	1,4%
De 25 à 34 ans	10,2%	11,4%
De 35 à 44 ans	12,8%	15,8%
De 45 à 54 ans	13,9%	17,4%
De 55 à 64 ans	8,8%	12,1%
De 65 à 74 ans	5,0%	4,8%
75 ans et plus	1,9%	1,2%

a) En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et conjoints éventuels (codébiteurs ou non).

b) En % du nombre de situations de surendettement recevables.

c) En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus (débiteurs et codébiteurs).

Source : Banque de France.

Ménages surendettés selon la structure familiale ^{a)}

	Hexagone	Départements d'outre-mer
Hommes seuls	26,6%	19,4%
Femmes seules	21,7%	22,3%
Couples sans enfant	10,6%	7,3%
Familles monoparentales	20,9%	33,6%
<i>dont : hommes seuls avec enfant(s)</i>	<i>2,1%</i>	<i>2,2%</i>
<i>femmes seules avec enfant(s)</i>	<i>18,7%</i>	<i>31,3%</i>
Couples avec enfant(s)	18,2%	14,7%
Autres ménages sans famille ^{b)}	2,1%	2,7%

a) Situations de surendettement recevables.

b) Cette catégorie correspond aux ménages composés de plus d'une personne et ne comprenant pas de famille, par exemple des colocataires. Elle exclut donc les couples, avec ou sans enfant(s), et les familles monoparentales.

Sources : Banque de France ; Insee, recensement de la population de 2016, exploitations complémentaires.

Situation au regard du logement ^{a)}

	Hexagone	Départements d'outre-mer
Locataires	74,5%	64,0%
Propriétaires accédants	7,9%	7,7%
Propriétaires	3,6%	10,5%
Hébergés et occupants à titre gratuit	11,3%	16,9%
Autres	2,6%	1,0%

a) Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation du débiteur.

Source : Banque de France.

Caractéristiques professionnelles

(en % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs)

	Hexagone	Départements d'outre-mer
Actifs	60,5%	72,4%
Salariés en CDI	27,5%	25,5%
Salariés en CDD	5,1%	4,9%
Salariés intérimaires	2,4%	0,6%
Congé maternité	0,1%	0,0%
Profession libérale	0,0%	0,0%
Artisans, commerçants	0,1%	0,2%
Chômeurs	25,0%	41,2%
Inactifs	39,5%	27,6%
Sans profession	12,8%	10,5%
Retraités	15,9%	11,1%
Élèves ou étudiants	0,3%	0,7%
Congé maladie longue durée	4,0%	2,4%
Congé parental	0,8%	0,2%
Invalides	5,7%	2,6%
Professions et catégories socioprofessionnelles		
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise (y compris exploitants agricoles)	0,5%	1,2%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	1,2%	1,6%
Professions intermédiaires	3,1%	3,7%
Employés	31,5%	43,0%
Ouvriers	21,4%	8,6%
Inactifs ayant déjà travaillé	14,4%	8,7%
Autres personnes sans activité professionnelle	27,8%	33,3%

Source : Banque de France.

Ressources, patrimoine et capacité de remboursement

(en % du nombre de situations de surendettement recevables, en % du montant des ressources pour la structure des ressources)

	Hexagone	Départements d'outre-mer
Structure des ressources ^{a)}		
Revenus d'activité	53,7%	54,3%
Pensions	18,9%	12,6%
Revenus du patrimoine	0,3%	1,2%
Prestations familiales et de logement	12,9%	15,6%
Minima sociaux	11,1%	14,3%
Autres ressources	3,1%	2,1%
Niveau des ressources mensuelles nettes ^{b)}		
Ressources (R) < 1 148 euros	32,9%	42,4%
1 148 euros ≤ R < 1 468 euros	19,0%	16,0%
1 468 euros ≤ R < 1 779 euros	15,5%	11,7%
1 779 euros ≤ R < 2 129 euros	12,4%	10,5%
2 129 euros ≤ R < 2 519 euros	8,7%	8,6%
2 519 euros ≤ R < 2 945 euros	5,5%	5,1%
2 945 euros ≤ R < 3 453 euros	3,4%	3,0%
3 453 euros ≤ R < 4 120 euros	1,7%	1,5%
4 120 euros ≤ R < 5 271 euros	0,8%	0,7%
R ≥ 5 271 euros	0,2%	0,5%
Patrimoine immobilier et financier ^{c)}		
Patrimoine (P) < 2 000 euros	82,5%	77,9%
2 000 euros ≤ P < 10 000 euros	1,4%	1,8%
10 000 euros ≤ P < 50 000 euros	2,5%	3,6%
P ≥ 50 000 euros	13,6%	16,8%
Capacité de remboursement ^{d)}		
Capacité de remboursement (CAR) < 0 euro	48,9%	56,4%
0 euro ≤ CAR < 450 euros	29,3%	19,8%
<i>dont : 0 euro ≤ CAR < 100 euros</i>	<i>8,0%</i>	<i>5,3%</i>
<i>100 euros ≤ CAR < 250 euros</i>	<i>10,3%</i>	<i>6,1%</i>
<i>250 euros ≤ CAR < 450 euros</i>	<i>10,9%</i>	<i>8,4%</i>
450 euros ≤ CAR < 800 euros	11,0%	10,4%
800 euros ≤ CAR < 1 500 euros	7,8%	9,4%
CAR ≥ 1 500 euros	2,9%	3,9%

a) Ressources prises en compte dans les situations de surendettement, en % du total des ressources.

b) Ressources du débiteur et du codébiteur, en % du nombre de situations de surendettement recevables.

c) Patrimoine immobilier et financier des ménages surendettés.

d) Capacité de remboursement des ménages surendettés.

Source : Banque de France.

2- Caractéristiques de l'endettement

Caractéristiques de l'endettement pour l'ensemble des dossiers recevables - Ensemble des Départements d'Outre-Mer

Départements d'Outre-Mer	Encours des dettes en €	Nombre de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Part des situations concernées	Endettement médian en €	Nb médian de dettes par situation
Dettes financières	57 250 779	1 516	5 321	69,4%	76,5%	15 881	3,0
Dettes immobilières	26 849 063	246	361	32,5%	12,4%	79 757	1,0
Prêts immobiliers	24 942 203	232	339	30,2%	11,7%	81 151	1,0
Arriérés	237 347	7	7	0,3%	0,4%	25 831	1,0
Solde après vente de la résidence principale	1 669 513	14	15	2,0%	0,7%	57 468	1,0
Dettes à la consommation	28 535 374	1 237	3 809	34,6%	62,4%	15 543	2,0
Crédits renouvelables	5 068 475	808	1 619	6,1%	40,8%	3 819	2,0
Prêts personnels	21 115 083	983	1 981	25,6%	49,6%	14 728	2,0
Crédits affectés/LOA	2 351 816	181	209	2,9%	9,1%	10 446	1,0
Microcrédit et prêts sur gage	41 287	15	16	0,1%	0,8%	1 412	1,0
Autres dettes bancaires (découverts et dépassements)	1 825 055	922	1 135	2,2%	46,5%	959	1,0
Dettes de charges courantes	13 683 997	1 738	5 982	16,6%	87,7%	4 646	3,0
Dettes de logement	6 069 272	1 035	1 163	7,4%	52,2%	4 128	1,0
Loyer et charges locatives	5 792 062	998	1 105	7,0%	50,4%	4 160	1,0
Charges de copropriété	236 916	35	37	0,3%	1,8%	2 897	1,0
Frais de maison de retraite/ frais de maison spécialisée	29 012	4	4	0,0%	0,2%	3 634	1,0
Dépôts de garantie	11 282	17	17	0,0%	0,9%	452	1,0
Dettes d'énergie et de communication	1 499 223	1 064	1 899	1,8%	53,7%	811	2,0
Électricité, gaz, chauffage	303 132	521	555	0,4%	26,3%	290	1,0
Eau	993 299	828	878	1,2%	41,8%	660	1,0
Téléphonie, Internet	202 792	359	466	0,2%	18,1%	252	1,0
Dettes de transport	6 626	10	10	0,0%	0,5%	108	1,0
Dettes d'assurance/de mutuelle	479 404	589	853	0,6%	29,7%	512	1,0
Dettes d'assurance	355 913	489	647	0,4%	24,7%	444	1,0
Dettes de mutuelle	123 491	183	205	0,1%	9,2%	416	1,0
Dettes de santé/d'éducation	431 749	340	463	0,5%	17,2%	478	1,0
Dettes de santé	252 364	130	167	0,3%	6,6%	380	1,0
Dettes d'éducation et frais de garde	179 385	239	296	0,2%	12,1%	450	1,0
Dettes alimentaires	181 914	21	21	0,2%	1,1%	3 048	1,0
Dettes fiscales	5 015 809	938	1 573	6,1%	47,3%	1 227	1,0
Impôt sur le revenu	2 605 548	289	350	3,2%	14,6%	1 899	1,0
Taxe d'habitation	788 277	727	826	1,0%	36,7%	571	1,0
Taxe foncière	1 599 850	312	375	1,9%	15,7%	2 563	1,0
Dettes fiscales indirectes	22 134	13	22	0,0%	0,7%	1 106	1,0
Autres dettes	11 563 341	931	1 821	14,0%	47,0%	1 982	1,0
Dettes diverses	6 291 251	583	1 060	7,6%	29,4%	1 382	1,0
Huissier, avocat, prêt de la famille (...)	2 771 170	548	985	3,4%	27,6%	1 207	1,0
Dettes auprès d'une caution	214 020	8	10	0,3%	0,4%	13 240	1,0
Dettes en tant que caution	3 306 061	43	65	4,0%	2,2%	18 297	1,0
Dettes sociales	2 079 547	411	528	2,5%	20,7%	2 041	1,0
Organismes d'aide sociale (CAF, FSL...)	645 119	266	310	0,8%	13,4%	946	1,0
Employeur et comité d'entreprise	198 289	33	38	0,2%	1,7%	1 521	1,0
Pôle emploi, sécurité sociale, caisses de retraite (...)	400 110	68	69	0,5%	3,4%	2 286	1,0
Dettes sur fraude à la sécurité sociale	836 029	90	111	1,0%	4,5%	3 853	1,0
Dettes professionnelles	161 690	15	23	0,2%	0,8%	6 246	1,0
Dettes pénales et réparations pécuniaires	3 030 854	170	210	3,7%	8,6%	445	1,0
Endettement (hors dettes immobilières)	55 649 054	1 975	12 763	67,5%	99,6%	16 064	5,0
Dettes éligibles au traitement du surendettement	78 410 995	1 979	12 764	95,0%	99,8%	17 002	6,0
Endettement global	82 498 117	1 982	13 124	100,0%	100,0%	17 406	6,0

Source : Banque de France.

III DONNÉES DÉPARTEMENTALES

1- Caractéristiques des ménages surendettés en Guadeloupe

Profil sociodémographique

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Guadeloupe
Situation matrimoniale ^{a)}			
Couples (mariés, pacsés, en union libre)	47,0%	39,6%	35,5%
Divorcés/séparés	28,1%	19,0%	20,2%
Célibataires	20,2%	38,6%	40,8%
Veufs(ves)	4,7%	2,8%	3,4%
Nombre de personnes à charge ^{b)}			
0	58,1%	48,2%	42,6%
1	17,6%	21,2%	27,7%
2	13,8%	16,9%	18,1%
3	6,9%	8,6%	8,7%
4 et plus	3,6%	5,1%	2,9%
Répartition par sexe et par âge ^{c)}			
Hommes	45,7%	35,8%	28,7%
De 18 à 24 ans	0,9%	1,0%	0,3%
De 25 à 34 ans	7,1%	5,8%	2,0%
De 35 à 44 ans	10,9%	7,8%	6,4%
De 45 à 54 ans	12,3%	10,4%	8,5%
De 55 à 64 ans	8,6%	6,5%	5,8%
De 65 à 74 ans	4,5%	3,3%	3,5%
75 ans et plus	1,4%	1,1%	2,0%
Femmes	54,3%	64,2%	71,3%
De 18 à 24 ans	1,7%	1,4%	0,9%
De 25 à 34 ans	10,2%	11,4%	9,9%
De 35 à 44 ans	12,8%	15,8%	18,4%
De 45 à 54 ans	13,9%	17,4%	20,5%
De 55 à 64 ans	8,8%	12,1%	13,7%
De 65 à 74 ans	5,0%	4,8%	6,7%
75 ans et plus	1,9%	1,2%	1,2%

a) En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et conjoints éventuels (codébiteurs ou non).

b) En % du nombre de situations de surendettement recevables.

c) En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus (débiteurs et codébiteurs).

Source : Banque de France.

Ménages surendettés selon la structure familiale ^{a)}

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Guadeloupe
Hommes seuls	26,6%	19,4%	13,9%
Femmes seules	21,7%	22,3%	24,8%
Couples sans enfant	10,6%	7,3%	6,1%
Familles monoparentales	20,9%	33,6%	39,7%
<i>dont : hommes seuls avec enfant(s)</i>	<i>2,1%</i>	<i>2,2%</i>	<i>2,9%</i>
<i>femmes seules avec enfant(s)</i>	<i>18,7%</i>	<i>31,3%</i>	<i>36,8%</i>
Couples avec enfant(s)	18,2%	14,7%	13,2%
Autres ménages sans famille ^{b)}	2,1%	2,7%	2,3%

a) Situations de surendettement recevables.

b) Cette catégorie correspond aux ménages composés de plus d'une personne et ne comprenant pas de famille, par exemple des colocataires. Elle exclut donc les couples, avec ou sans enfant(s), et les familles monoparentales.

Sources : Banque de France ; Insee, recensement de la population de 2016, exploitations complémentaires.

Situation au regard du logement ^{a)}

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Guadeloupe
Locataires	74,5%	64,0%	63,2%
Propriétaires accédants	7,9%	7,7%	5,8%
Propriétaires	3,6%	10,5%	11,6%
Hébergés et occupants à titre gratuit	11,3%	16,9%	18,7%
Autres	2,6%	1,0%	0,6%

a) Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation du débiteur.

Source : Banque de France.

Caractéristiques professionnelles

(en % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs)

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Guadeloupe
Actifs	60,5%	72,4%	69,3%
Salariés en CDI	27,5%	25,5%	27,2%
Salariés en CDD	5,1%	4,9%	3,8%
Salariés intérimaires	2,4%	0,6%	0,3%
Congé maternité	0,1%	0,0%	0,0%
Profession libérale	0,0%	0,0%	0,0%
Artisans, commerçants	0,1%	0,2%	0,0%
Chômeurs	25,0%	41,2%	38,0%
Inactifs	39,5%	27,6%	30,7%
Sans profession	12,8%	10,5%	7,9%
Retraités	15,9%	11,1%	15,2%
Élèves ou étudiants	0,3%	0,7%	0,6%
Congé maladie longue durée	4,0%	2,4%	4,4%
Congé parental	0,8%	0,2%	0,6%
Invalides	5,7%	2,6%	2,0%
Professions et catégories socioprofessionnelles			
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise (y compris exploitants agricoles)	0,5%	1,2%	2,0%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	1,2%	1,6%	1,8%
Professions intermédiaires	3,1%	3,7%	2,9%
Employés	31,5%	43,0%	43,3%
Ouvriers	21,4%	8,6%	4,7%
Inactifs ayant déjà travaillé	14,4%	8,7%	12,9%
Autres personnes sans activité professionnelle	27,8%	33,3%	32,5%

Source : Banque de France.

Ressources, patrimoine et capacité de remboursement

(en % du nombre de situations de surendettement recevables, en % du montant des ressources pour la structure des ressources)

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Guadeloupe
Structure des ressources ^{a)}			
Revenus d'activité	53,7%	54,3%	53,9%
Pensions	18,9%	12,6%	15,7%
Revenus du patrimoine	0,3%	1,2%	1,0%
Prestations familiales et de logement	12,9%	15,6%	13,2%
Minima sociaux	11,1%	14,3%	12,5%
Autres ressources	3,1%	2,1%	3,6%
Niveau des ressources mensuelles nettes ^{b)}			
Ressources (R) < 1 148 euros	32,9%	42,4%	43,3%
1 148 euros ≤ R < 1 468 euros	19,0%	16,0%	15,6%
1 468 euros ≤ R < 1 779 euros	15,5%	11,7%	13,0%
1 779 euros ≤ R < 2 129 euros	12,4%	10,5%	9,4%
2 129 euros ≤ R < 2 519 euros	8,7%	8,6%	8,5%
2 519 euros ≤ R < 2 945 euros	5,5%	5,1%	5,2%
2 945 euros ≤ R < 3 453 euros	3,4%	3,0%	2,9%
3 453 euros ≤ R < 4 120 euros	1,7%	1,5%	1,3%
4 120 euros ≤ R < 5 271 euros	0,8%	0,7%	0,3%
R ≥ 5 271 euros	0,2%	0,5%	0,3%
Patrimoine immobilier et financier ^{c)}			
Patrimoine (P) < 2 000 euros	82,5%	77,9%	77,1%
2 000 euros ≤ P < 10 000 euros	1,4%	1,8%	1,3%
10 000 euros ≤ P < 50 000 euros	2,5%	3,6%	3,9%
P ≥ 50 000 euros	13,6%	16,8%	17,7%
Capacité de remboursement ^{d)}			
Capacité de remboursement (CAR) < 0 euro	48,9%	56,4%	53,2%
0 euro ≤ CAR < 450 euros	29,3%	19,8%	22,6%
<i>dont : 0 euro ≤ CAR < 100 euros</i>	<i>8,0%</i>	<i>5,3%</i>	<i>5,2%</i>
<i>100 euros ≤ CAR < 250 euros</i>	<i>10,3%</i>	<i>6,1%</i>	<i>7,4%</i>
<i>250 euros ≤ CAR < 450 euros</i>	<i>10,9%</i>	<i>8,4%</i>	<i>10,0%</i>
450 euros ≤ CAR < 800 euros	11,0%	10,4%	9,4%
800 euros ≤ CAR < 1 500 euros	7,8%	9,4%	10,0%
CAR ≥ 1 500 euros	2,9%	3,9%	4,8%

a) Ressources prises en compte dans les situations de surendettement, en % du total des ressources.

b) Ressources du débiteur et du codébiteur, en % du nombre de situations de surendettement recevables.

c) Patrimoine immobilier et financier des ménages surendettés.

d) Capacité de remboursement des ménages surendettés.

Source : Banque de France.

2- Caractéristiques de l'endettement en Guadeloupe

Caractéristiques de l'endettement pour l'ensemble des dossiers recevables - Guadeloupe

Guadeloupe	Encours des dettes en €	Nombre de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Part des situations concernées	Endettement médian en €	Nb médian de dettes par situation
Dettes financières	9 738 369	266	952	69,4%	85,8%	16 280	3,0
Dettes immobilières	4 194 525	35	50	29,9%	11,3%	109 202	1,0
Prêts immobiliers	4 124 526	34	47	29,4%	11,0%	110 521	1,0
Arriérés	7 415	1	1	0,1%	0,3%	7 415	1,0
Solde après vente de la résidence principale	62 584	2	2	0,4%	0,6%	31 292	1,0
Dettes à la consommation	5 127 216	222	666	36,5%	71,6%	16 064	2,0
Crédits renouvelables	1 269 831	151	314	9,0%	48,7%	4 573	2,0
Prêts personnels	3 335 458	166	308	23,8%	53,5%	14 526	2,0
Crédits affectés/LOA	521 927	34	44	3,7%	11,0%	14 422	1,0
Microcrédit et prêts sur gage	6 588	3	4	0,0%	1,0%	1 800	1,0
Autres dettes bancaires (découverts et dépassements)	410 041	188	232	2,9%	60,6%	1 000	1,0
Dettes de charges courantes	2 220 297	283	976	15,8%	91,3%	5 666	3,0
Dettes de logement	1 258 378	180	194	9,0%	58,1%	5 369	1,0
Loyer et charges locatives	1 149 888	172	182	8,2%	55,5%	5 339	1,0
Charges de copropriété	102 770	9	10	0,7%	2,9%	5 594	1,0
Frais de maison de retraite/ frais de maison spécialisée	5 268	1	1	0,0%	0,3%	5 268	1,0
Dépôts de garantie	452	1	1	0,0%	0,3%	452	1,0
Dettes d'énergie et de communication	319 922	205	388	2,3%	66,1%	1 030	2,0
Électricité, gaz, chauffage	76 070	113	126	0,5%	36,5%	270	1,0
Eau	205 603	163	173	1,5%	52,6%	889	1,0
Téléphonie, Internet	38 249	68	90	0,3%	21,9%	194	1,0
Dettes de transport	0	0	-	0,0%	0,0%		
Dettes d'assurance/de mutuelle	76 957	101	142	0,5%	32,6%	502	1,0
Dettes d'assurance	64 471	83	113	0,5%	26,8%	538	1,0
Dettes de mutuelle	12 486	28	29	0,1%	9,0%	321	1,0
Dettes de santé/d'éducation	21 788	42	54	0,2%	13,5%	264	1,0
Dettes de santé	8 572	16	21	0,1%	5,2%	244	1,0
Dettes d'éducation et frais de garde	13 216	28	33	0,1%	9,0%	278	1,0
Dettes alimentaires	56 302	4	4	0,4%	1,3%	12 162	1,0
Dettes fiscales	486 950	155	194	3,5%	50,0%	1 293	1,0
Impôt sur le revenu	201 812	44	48	1,4%	14,2%	1 934	1,0
Taxe d'habitation	93 536	97	97	0,7%	31,3%	512	1,0
Taxe foncière	191 006	44	47	1,4%	14,2%	2 211	1,0
Dettes fiscales indirectes	595	2	2	0,0%	0,6%	297	1,0
Autres dettes	2 082 241	159	334	14,8%	51,3%	1 976	1,0
Dettes diverses	1 520 444	103	193	10,8%	33,2%	1 288	1,0
Huissier, avocat, prêt de la famille (...)	350 252	98	176	2,5%	31,6%	1 217	1,0
Dettes auprès d'une caution	0	0	-	0,0%	0,0%		
Dettes en tant que caution	1 170 192	7	17	8,3%	2,3%	30 230	2,0
Dettes sociales	458 660	66	85	3,3%	21,3%	2 563	1,0
Organismes d'aide sociale (CAF, FSL...)	108 261	43	53	0,8%	13,9%	1 090	1,0
Employeur et comité d'entreprise	16 368	4	5	0,1%	1,3%	2 497	1,0
Pôle emploi, sécurité sociale, caisses de retraite (...)	334 031	24	27	2,4%	7,7%	4 924	1,0
Dettes sur fraude à la sécurité sociale	0	0	-	0,0%	0,0%		
Dettes professionnelles	51 604	5	11	0,4%	1,6%	7 850	2,0
Dettes pénales et réparations pécuniaires	51 532	36	45	0,4%	11,6%	406	1,0
Endettement (hors dettes immobilières)	9 846 382	310	2 212	70,1%	100,0%	19 310	6,0
Dettes éligibles au traitement du surendettement	13 881 469	310	2 202	98,9%	100,0%	20 764	6,0
Endettement global	14 040 908	310	2 262	100,0%	100,0%	21 208	7,0

Source : Banque de France

3- Caractéristiques des ménages surendettés en Guyane

Profil sociodémographique

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Guyane
Situation matrimoniale ^{a)}			
Couples (mariés, pacsés, en union libre)	47,0%	39,6%	40,4%
Divorcés/séparés	28,1%	19,0%	11,1%
Célibataires	20,2%	38,6%	47,4%
Veufs(ves)	4,7%	2,8%	1,0%
Nombre de personnes à charge ^{b)}			
0	58,1%	48,2%	43,7%
1	17,6%	21,2%	19,7%
2	13,8%	16,9%	15,7%
3	6,9%	8,6%	10,5%
4 et plus	3,6%	5,1%	10,5%
Répartition par sexe et par âge ^{c)}			
Hommes	45,7%	35,8%	30,1%
De 18 à 24 ans	0,9%	1,0%	0,0%
De 25 à 34 ans	7,1%	5,8%	2,3%
De 35 à 44 ans	10,9%	7,8%	5,5%
De 45 à 54 ans	12,3%	10,4%	9,8%
De 55 à 64 ans	8,6%	6,5%	5,9%
De 65 à 74 ans	4,5%	3,3%	4,3%
75 ans et plus	1,4%	1,1%	2,3%
Femmes	54,3%	64,2%	69,9%
De 18 à 24 ans	1,7%	1,4%	1,6%
De 25 à 34 ans	10,2%	11,4%	10,5%
De 35 à 44 ans	12,8%	15,8%	21,5%
De 45 à 54 ans	13,9%	17,4%	19,9%
De 55 à 64 ans	8,8%	12,1%	10,5%
De 65 à 74 ans	5,0%	4,8%	4,3%
75 ans et plus	1,9%	1,2%	1,6%

a) En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et conjoints éventuels (codébiteurs ou non).

b) En % du nombre de situations de surendettement recevables.

c) En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus (débiteurs et codébiteurs).

Source : Banque de France.

Ménages surendettés selon la structure familiale ^{a)}

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Guyane
Hommes seuls	26,6%	19,4%	12,7%
Femmes seules	21,7%	22,3%	22,7%
Couples sans enfant	10,6%	7,3%	8,3%
Familles monoparentales	20,9%	33,6%	39,3%
<i>dont : hommes seuls avec enfant(s)</i>	<i>2,1%</i>	<i>2,2%</i>	<i>3,5%</i>
<i>femmes seules avec enfant(s)</i>	<i>18,7%</i>	<i>31,3%</i>	<i>35,8%</i>
Couples avec enfant(s)	18,2%	14,7%	15,3%
Autres ménages sans famille ^{b)}	2,1%	2,7%	1,7%

a) Situations de surendettement recevables.

b) Cette catégorie correspond aux ménages composés de plus d'une personne et ne comprenant pas de famille, par exemple des colocataires. Elle exclut donc les couples, avec ou sans enfant(s), et les familles monoparentales.

Sources : Banque de France ; Insee, recensement de la population de 2016, exploitations complémentaires.

Situation au regard du logement ^{a)}

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Guyane
Locataires	74,5%	64,0%	64,6%
Propriétaires accédants	7,9%	7,7%	5,2%
Propriétaires	3,6%	10,5%	15,3%
Hébergés et occupants à titre gratuit	11,3%	16,9%	14,8%
Autres	2,6%	1,0%	0,0%

a) Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation du débiteur.

Source : Banque de France.

Caractéristiques professionnelles

(en % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs)

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Guyane
Actifs	60,5%	72,4%	62,1%
Salariés en CDI	27,5%	25,5%	27,0%
Salariés en CDD	5,1%	4,9%	6,3%
Salariés intérimaires	2,4%	0,6%	0,8%
Congé maternité	0,1%	0,0%	0,0%
Profession libérale	0,0%	0,0%	0,0%
Artisans, commerçants	0,1%	0,2%	0,0%
Chômeurs	25,0%	41,2%	28,1%
Inactifs	39,5%	27,6%	37,9%
Sans profession	12,8%	10,5%	20,7%
Retraités	15,9%	11,1%	11,3%
Élèves ou étudiants	0,3%	0,7%	2,0%
Congé maladie longue durée	4,0%	2,4%	2,3%
Congé parental	0,8%	0,2%	0,0%
Invalides	5,7%	2,6%	1,6%
Professions et catégories socioprofessionnelles			
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise (y compris exploitants agricoles)	0,5%	1,2%	0,0%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	1,2%	1,6%	3,1%
Professions intermédiaires	3,1%	3,7%	12,5%
Employés	31,5%	43,0%	38,3%
Ouvriers	21,4%	8,6%	4,3%
Inactifs ayant déjà travaillé	14,4%	8,7%	7,0%
Autres personnes sans activité professionnelle	27,8%	33,3%	34,8%

Source : Banque de France.

Ressources, patrimoine et capacité de remboursement

(en % du nombre de situations de surendettement recevables, en % du montant des ressources pour la structure des ressources)

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Guyane
Structure des ressources ^{a)}			
Revenus d'activité	53,7%	54,3%	55,1%
Pensions	18,9%	12,6%	7,8%
Revenus du patrimoine	0,3%	1,2%	0,7%
Prestations familiales et de logement	12,9%	15,6%	20,5%
Minima sociaux	11,1%	14,3%	14,0%
Autres ressources	3,1%	2,1%	1,9%
Niveau des ressources mensuelles nettes ^{b)}			
Ressources (R) < 1 148 euros	32,9%	42,4%	34,8%
1 148 euros ≤ R < 1 468 euros	19,0%	16,0%	12,8%
1 468 euros ≤ R < 1 779 euros	15,5%	11,7%	11,0%
1 779 euros ≤ R < 2 129 euros	12,4%	10,5%	13,7%
2 129 euros ≤ R < 2 519 euros	8,7%	8,6%	15,9%
2 519 euros ≤ R < 2 945 euros	5,5%	5,1%	6,2%
2 945 euros ≤ R < 3 453 euros	3,4%	3,0%	4,0%
3 453 euros ≤ R < 4 120 euros	1,7%	1,5%	0,4%
4 120 euros ≤ R < 5 271 euros	0,8%	0,7%	0,9%
R ≥ 5 271 euros	0,2%	0,5%	0,4%
Patrimoine immobilier et financier ^{c)}			
Patrimoine (P) < 2 000 euros	82,5%	77,9%	76,4%
2 000 euros ≤ P < 10 000 euros	1,4%	1,8%	4,4%
10 000 euros ≤ P < 50 000 euros	2,5%	3,6%	5,7%
P ≥ 50 000 euros	13,6%	16,8%	13,5%
Capacité de remboursement ^{d)}			
Capacité de remboursement (CAR) < 0 euro	48,9%	56,4%	50,7%
0 euro ≤ CAR < 450 euros	29,3%	19,8%	17,0%
<i>dont : 0 euro ≤ CAR < 100 euros</i>	<i>8,0%</i>	<i>5,3%</i>	<i>6,1%</i>
<i>100 euros ≤ CAR < 250 euros</i>	<i>10,3%</i>	<i>6,1%</i>	<i>4,8%</i>
<i>250 euros ≤ CAR < 450 euros</i>	<i>10,9%</i>	<i>8,4%</i>	<i>6,1%</i>
450 euros ≤ CAR < 800 euros	11,0%	10,4%	13,1%
800 euros ≤ CAR < 1 500 euros	7,8%	9,4%	15,3%
CAR ≥ 1 500 euros	2,9%	3,9%	3,9%

a) Ressources prises en compte dans les situations de surendettement, en % du total des ressources.

b) Ressources du débiteur et du codébiteur, en % du nombre de situations de surendettement recevables.

c) Patrimoine immobilier et financier des ménages surendettés.

d) Capacité de remboursement des ménages surendettés.

Source : Banque de France.

4- Caractéristiques de l'endettement en Guyane

Caractéristiques de l'endettement pour l'ensemble des dossiers recevables - Guyane

Guyane	Encours des dettes en €	Nombre de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Part des situations concernées	Endettement médian en €	Nb médian de dettes par situation
Dettes financières	5 292 141	151	523	60,5%	65,9%	15 122	3,0
Dettes immobilières	2 698 588	22	36	30,9%	9,6%	101 665	1,0
Prêts immobiliers	2 619 015	21	35	29,9%	9,2%	102 574	1,0
Arriérés	0	0	-	0,0%	0,0%		
Solde après vente de la résidence principale	79 573	1	1	0,9%	0,4%	79 573	1,0
Dettes à la consommation	2 413 415	120	369	27,6%	52,4%	15 202	2,0
Crédits renouvelables	480 736	79	158	5,5%	34,5%	3 763	2,0
Prêts personnels	1 749 545	96	192	20,0%	41,9%	14 933	2,0
Crédits affectés/LOA	183 134	14	19	2,1%	6,1%	10 601	1,0
Microcrédit et prêts sur gage	10 902	2	2	0,1%	0,9%	5 451	1,0
Autres dettes bancaires (découverts et dépassements)	169 236	89	116	1,9%	38,9%	897	1,0
Dettes de charges courantes	2 616 729	208	856	29,9%	90,8%	5 537	4,0
Dettes de logement	864 354	129	146	9,9%	56,3%	4 296	1,0
Loyer et charges locatives	847 997	122	139	9,7%	53,3%	4 385	1,0
Charges de copropriété	16 357	7	7	0,2%	3,1%	1 400	1,0
Frais de maison de retraite/ frais de maison spécialisée	0	0	-	0,0%	0,0%		
Dépôts de garantie	0	0	-	0,0%	0,0%		
Dettes d'énergie et de communication	192 137	119	219	2,2%	52,0%	1 006	2,0
Électricité, gaz, chauffage	45 193	70	75	0,5%	30,6%	387	1,0
Eau	131 488	105	111	1,5%	45,9%	749	1,0
Téléphonie, Internet	15 457	25	33	0,2%	10,9%	345	1,0
Dettes de transport	0	0	-	0,0%	0,0%		
Dettes d'assurance/de mutuelle	41 449	56	79	0,5%	24,5%	432	1,0
Dettes d'assurance	28 745	48	59	0,3%	21,0%	322	1,0
Dettes de mutuelle	12 704	18	20	0,1%	7,9%	566	1,0
Dettes de santé/d'éducation	70 775	38	59	0,8%	16,6%	897	1,0
Dettes de santé	43 316	22	36	0,5%	9,6%	849	1,0
Dettes d'éducation et frais de garde	27 459	18	23	0,3%	7,9%	897	1,0
Dettes alimentaires	4 300	2	2	0,0%	0,9%	2 150	1,0
Dettes fiscales	1 443 715	114	351	16,5%	49,8%	2 325	2,5
Impôt sur le revenu	852 320	48	86	9,7%	21,0%	1 736	2,0
Taxe d'habitation	148 517	92	165	1,7%	40,2%	633	2,0
Taxe foncière	440 427	54	96	5,0%	23,6%	2 961	2,0
Dettes fiscales indirectes	2 451	1	4	0,0%	0,4%	2 451	4,0
Autres dettes	837 496	119	238	9,6%	52,0%	2 247	1,0
Dettes diverses	419 158	74	134	4,8%	32,3%	1 695	1,0
Huissier, avocat, prêt de la famille (...)	419 158	74	134	4,8%	32,3%	1 695	1,0
Dettes auprès d'une caution	0	0	-	0,0%	0,0%		
Dettes en tant que caution	0	0	-	0,0%	0,0%		
Dettes sociales	232 446	55	67	2,7%	24,0%	1 123	1,0
Organismes d'aide sociale (CAF, FSL...)	125 819	39	49	1,4%	17,0%	580	1,0
Employeur et comité d'entreprise	43 268	3	5	0,5%	1,3%	1 000	1,0
Pôle emploi, sécurité sociale, caisses de retraite (...)	48 177	9	11	0,6%	3,9%	2 736	1,0
Dettes sur fraude à la sécurité sociale	15 181	2	2	0,2%	0,9%	5 307	1,0
Dettes professionnelles	10 749	2	2	0,1%	0,9%	5 374	1,0
Dettes pénales et réparations pécuniaires	175 144	26	35	2,0%	11,4%	548	1,0
Endettement (hors dettes immobilières)	6 047 778	229	1 581	69,1%	100,0%	14 764	5,0
Dettes éligibles au traitement du surendettement	8 545 561	229	1 576	97,7%	100,0%	14 905	6,0
Endettement global	8 746 366	229	1 617	100,0%	100,0%	14 963	6,0

Source : Banque de France.

5- Caractéristiques des ménages surendettés à La Réunion

Profil sociodémographique

	Hexagone	Départements d'outre-mer	La Réunion
Situation matrimoniale ^{a)}			
Couples (mariés, pacsés, en union libre)	47,0%	39,6%	42,5%
Divorcés/séparés	28,1%	19,0%	19,2%
Célibataires	20,2%	38,6%	35,9%
Veufs(ves)	4,7%	2,8%	2,5%
Nombre de personnes à charge ^{b)}			
0	58,1%	48,2%	50,3%
1	17,6%	21,2%	18,3%
2	13,8%	16,9%	17,5%
3	6,9%	8,6%	9,3%
4 et plus	3,6%	5,1%	4,7%
Répartition par sexe et par âge ^{c)}			
Hommes	45,7%	35,8%	41,5%
De 18 à 24 ans	0,9%	1,0%	1,7%
De 25 à 34 ans	7,1%	5,8%	8,3%
De 35 à 44 ans	10,9%	7,8%	10,0%
De 45 à 54 ans	12,3%	10,4%	11,8%
De 55 à 64 ans	8,6%	6,5%	6,8%
De 65 à 74 ans	4,5%	3,3%	2,5%
75 ans et plus	1,4%	1,1%	0,6%
Femmes	54,3%	64,2%	58,5%
De 18 à 24 ans	1,7%	1,4%	1,9%
De 25 à 34 ans	10,2%	11,4%	12,9%
De 35 à 44 ans	12,8%	15,8%	14,2%
De 45 à 54 ans	13,9%	17,4%	15,1%
De 55 à 64 ans	8,8%	12,1%	10,8%
De 65 à 74 ans	5,0%	4,8%	2,7%
75 ans et plus	1,9%	1,2%	0,9%

a) En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et conjoints éventuels (codébiteurs ou non).

b) En % du nombre de situations de surendettement recevables.

c) En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus (débiteurs et codébiteurs).

Source : Banque de France.

Ménages surendettés selon la structure familiale ^{a)}

	Hexagone	Départements d'outre-mer	La Réunion
Hommes seuls	26,6%	19,4%	24,4%
Femmes seules	21,7%	22,3%	18,9%
Couples sans enfant	10,6%	7,3%	7,5%
Familles monoparentales	20,9%	33,6%	29,7%
<i>dont : hommes seuls avec enfant(s)</i>	<i>2,1%</i>	<i>2,2%</i>	<i>1,8%</i>
<i>femmes seules avec enfant(s)</i>	<i>18,7%</i>	<i>31,3%</i>	<i>27,9%</i>
Couples avec enfant(s)	18,2%	14,7%	16,4%
Autres ménages sans famille ^{b)}	2,1%	2,7%	3,0%

a) Situations de surendettement recevables.

b) Cette catégorie correspond aux ménages composés de plus d'une personne et ne comprenant pas de famille, par exemple des colocataires. Elle exclut donc les couples, avec ou sans enfant(s), et les familles monoparentales.

Sources : Banque de France ; Insee, recensement de la population de 2016, exploitations complémentaires.

Situation au regard du logement ^{a)}

	Hexagone	Départements d'outre-mer	La Réunion
Locataires	74,5%	64,0%	67,2%
Propriétaires accédants	7,9%	7,7%	7,3%
Propriétaires	3,6%	10,5%	8,0%
Hébergés et occupants à titre gratuit	11,3%	16,9%	16,3%
Autres	2,6%	1,0%	1,2%

a) Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation du débiteur.

Source : Banque de France.

Caractéristiques professionnelles

(en % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs)

	Hexagone	Départements d'outre-mer	La Réunion
Actifs	60,5%	72,4%	75,0%
Salariés en CDI	27,5%	25,5%	21,6%
Salariés en CDD	5,1%	4,9%	4,4%
Salariés intérimaires	2,4%	0,6%	0,5%
Congé maternité	0,1%	0,0%	0,1%
Profession libérale	0,0%	0,0%	0,0%
Artisans, commerçants	0,1%	0,2%	0,3%
Chômeurs	25,0%	41,2%	48,1%
Inactifs	39,5%	27,6%	25,0%
Sans profession	12,8%	10,5%	11,5%
Retraités	15,9%	11,1%	7,1%
Élèves ou étudiants	0,3%	0,7%	0,5%
Congé maladie longue durée	4,0%	2,4%	2,6%
Congé parental	0,8%	0,2%	0,1%
Invalides	5,7%	2,6%	3,2%
Professions et catégories socioprofessionnelles			
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise (y compris exploitants agricoles)	0,5%	1,2%	1,6%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	1,2%	1,6%	1,0%
Professions intermédiaires	3,1%	3,7%	1,2%
Employés	31,5%	43,0%	43,4%
Ouvriers	21,4%	8,6%	12,7%
Inactifs ayant déjà travaillé	14,4%	8,7%	4,9%
Autres personnes sans activité professionnelle	27,8%	33,3%	35,2%

Source : Banque de France.

Ressources, patrimoine et capacité de remboursement

(en % du nombre de situations de surendettement recevables, en % du montant des ressources pour la structure des ressources)

	Hexagone	Départements d'outre-mer	La Réunion
Structure des ressources ^{a)}			
Revenus d'activité	53,7%	54,3%	51,7%
Pensions	18,9%	12,6%	9,8%
Revenus du patrimoine	0,3%	1,2%	0,8%
Prestations familiales et de logement	12,9%	15,6%	17,6%
Minima sociaux	11,1%	14,3%	18,1%
Autres ressources	3,1%	2,1%	2,1%
Niveau des ressources mensuelles nettes ^{b)}			
Ressources (R) < 1 148 euros	32,9%	42,4%	44,9%
1 148 euros ≤ R < 1 468 euros	19,0%	16,0%	18,1%
1 468 euros ≤ R < 1 779 euros	15,5%	11,7%	12,7%
1 779 euros ≤ R < 2 129 euros	12,4%	10,5%	9,0%
2 129 euros ≤ R < 2 519 euros	8,7%	8,6%	6,8%
2 519 euros ≤ R < 2 945 euros	5,5%	5,1%	4,0%
2 945 euros ≤ R < 3 453 euros	3,4%	3,0%	2,0%
3 453 euros ≤ R < 4 120 euros	1,7%	1,5%	1,6%
4 120 euros ≤ R < 5 271 euros	0,8%	0,7%	0,4%
R ≥ 5 271 euros	0,2%	0,5%	0,4%
Patrimoine immobilier et financier ^{c)}			
Patrimoine (P) < 2 000 euros	82,5%	77,9%	80,8%
2 000 euros ≤ P < 10 000 euros	1,4%	1,8%	0,7%
10 000 euros ≤ P < 50 000 euros	2,5%	3,6%	2,9%
P ≥ 50 000 euros	13,6%	16,8%	15,6%
Capacité de remboursement ^{d)}			
Capacité de remboursement (CAR) < 0 euro	48,9%	56,4%	61,8%
0 euro ≤ CAR < 450 euros	29,3%	19,8%	19,5%
<i>dont : 0 euro ≤ CAR < 100 euros</i>	<i>8,0%</i>	<i>5,3%</i>	<i>5,5%</i>
<i>100 euros ≤ CAR < 250 euros</i>	<i>10,3%</i>	<i>6,1%</i>	<i>6,4%</i>
<i>250 euros ≤ CAR < 450 euros</i>	<i>10,9%</i>	<i>8,4%</i>	<i>7,6%</i>
450 euros ≤ CAR < 800 euros	11,0%	10,4%	9,6%
800 euros ≤ CAR < 1 500 euros	7,8%	9,4%	6,4%
CAR ≥ 1 500 euros	2,9%	3,9%	2,8%

a) Ressources prises en compte dans les situations de surendettement, en % du total des ressources.

b) Ressources du débiteur et du codébiteur, en % du nombre de situations de surendettement recevables.

c) Patrimoine immobilier et financier des ménages surendettés.

d) Capacité de remboursement des ménages surendettés.

Source : Banque de France.

6- Caractéristiques de l'endettement à La Réunion

Caractéristiques de l'endettement pour l'ensemble des dossiers recevables - La Réunion

La Réunion	Encours des dettes en €	Nombre de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Part des situations concernées	Endettement médian en €	Nb médian de dettes par situation
Dettes financières	25 169 699	762	2 508	71,0%	72,4%	13 224	2,0
Dettes immobilières	11 692 301	124	174	33,0%	11,8%	60 600	1,0
Prêts immobiliers	11 058 047	115	163	31,2%	10,9%	62 441	1,0
Arriérés	204 077	4	4	0,6%	0,4%	41 870	1,0
Solde après vente de la résidence principale	430 177	7	7	1,2%	0,7%	26 101	1,0
Dettes à la consommation	12 698 306	601	1 803	35,8%	57,1%	13 411	2,0
Crédits renouvelables	2 094 243	393	795	5,9%	37,4%	3 574	2,0
Prêts personnels	9 376 890	464	888	26,4%	44,1%	13 135	1,0
Crédits affectés/LOA	1 227 174	109	120	3,5%	10,4%	9 745	1,0
Microcrédit et prêts sur gage	6 655	6	6	0,0%	0,6%	1 059	1,0
Autres dettes bancaires (découverts et dépassements)	772 437	433	525	2,2%	41,2%	840	1,0
Dettes de charges courantes	6 120 939	912	3 097	17,3%	86,7%	4 259	3,0
Dettes de logement	2 999 157	579	659	8,5%	55,0%	3 720	1,0
Loyer et charges locatives	2 963 303	569	635	8,4%	54,1%	3 784	1,0
Charges de copropriété	23 853	9	9	0,1%	0,9%	1 980	1,0
Frais de maison de retraite/ frais de maison spécialisée	1 999	1	1	0,0%	0,1%	1 999	1,0
Dépôts de garantie	10 002	14	14	0,0%	1,3%	466	1,0
Dettes d'énergie et de communication	778 029	568	1 003	2,2%	54,0%	740	2,0
Électricité, gaz, chauffage	156 020	273	285	0,4%	26,0%	320	1,0
Eau	502 406	423	452	1,4%	40,2%	578	1,0
Téléphonie, Internet	119 603	208	266	0,3%	19,8%	256	1,0
Dettes de transport	6 688	10	10	0,0%	1,0%	108	1,0
Dettes d'assurance/de mutuelle	251 813	314	459	0,7%	29,8%	536	1,0
Dettes d'assurance	191 688	271	353	0,5%	25,8%	444	1,0
Dettes de mutuelle	60 125	92	105	0,2%	8,7%	400	1,0
Dettes de santé/d'éducation	244 670	226	304	0,7%	21,5%	456	1,0
Dettes de santé	126 510	70	83	0,4%	6,7%	329	1,0
Dettes d'éducation et frais de garde	118 160	175	221	0,3%	16,6%	428	1,0
Dettes alimentaires	112 996	11	11	0,3%	1,0%	1 500	1,0
Dettes fiscales	1 727 586	446	651	4,9%	42,4%	857	1,0
Impôt sur le revenu	912 377	96	101	2,6%	9,1%	1 960	1,0
Taxe d'habitation	338 431	375	394	1,0%	35,6%	470	1,0
Taxe foncière	459 708	134	146	1,3%	12,7%	2 098	1,0
Dettes fiscales indirectes	17 070	6	10	0,0%	0,6%	2 395	1,0
Autres dettes	4 160 846	490	917	11,7%	46,6%	1 686	1,0
Dettes diverses	2 832 769	284	494	8,0%	27,0%	1 069	1,0
Huissier, avocat, prêt de la famille (...)	1 363 897	265	460	3,8%	25,2%	773	1,0
Dettes auprès d'une caution	22 586	2	3	0,1%	0,2%	11 293	1,5
Dettes en tant que caution	1 446 286	25	31	4,1%	2,4%	16 000	1,0
Dettes sociales	1 112 037	241	309	3,1%	22,9%	1 941	1,0
Organismes d'aide sociale (CAF, FSL...)	318 812	146	164	0,9%	13,9%	943	1,0
Employeur et comité d'entreprise	65 779	20	22	0,2%	1,9%	1 411	1,0
Pôle emploi, sécurité sociale, caisses de retraite (...)	44 827	22	23	0,1%	2,1%	660	1,0
Dettes sur fraude à la sécurité sociale	682 619	84	100	1,9%	8,0%	3 764	1,0
Dettes professionnelles	37 308	7	7	0,1%	0,7%	5 800	1,0
Dettes pénales et réparations pécuniaires	178 732	88	107	0,5%	8,4%	418	1,0
Endettement (hors dettes immobilières)	23 759 183	1 049	6 348	67,0%	99,7%	12 918	5,0
Dettes éligibles au traitement du surendettement	34 470 091	1 049	6 299	97,2%	99,7%	13 973	5,0
Endettement global	35 451 484	1 052	6 522	100,0%	100,0%	15 077	5,0

Source : Banque de France.

7- Caractéristiques des ménages surendettés en Martinique

Profil sociodémographique

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Martinique
Situation matrimoniale ^{a)}			
Couples (mariés, pacsés, en union libre)	47,0%	39,6%	29,7%
Divorcés/séparés	28,1%	19,0%	24,2%
Célibataires	20,2%	38,6%	41,6%
Veufs(ves)	4,7%	2,8%	4,6%
Nombre de personnes à charge ^{b)}			
0	58,1%	48,2%	51,5%
1	17,6%	21,2%	25,7%
2	13,8%	16,9%	14,2%
3	6,9%	8,6%	4,8%
4 et plus	3,6%	5,1%	3,8%
Répartition par sexe et par âge ^{c)}			
Hommes	45,7%	35,8%	27,3%
De 18 à 24 ans	0,9%	1,0%	0,0%
De 25 à 34 ans	7,1%	5,8%	3,1%
De 35 à 44 ans	10,9%	7,8%	3,4%
De 45 à 54 ans	12,3%	10,4%	7,7%
De 55 à 64 ans	8,6%	6,5%	7,0%
De 65 à 74 ans	4,5%	3,3%	4,8%
75 ans et plus	1,4%	1,1%	1,2%
Femmes	54,3%	64,2%	72,7%
De 18 à 24 ans	1,7%	1,4%	0,5%
De 25 à 34 ans	10,2%	11,4%	8,2%
De 35 à 44 ans	12,8%	15,8%	15,7%
De 45 à 54 ans	13,9%	17,4%	20,0%
De 55 à 64 ans	8,8%	12,1%	16,4%
De 65 à 74 ans	5,0%	4,8%	9,7%
75 ans et plus	1,9%	1,2%	2,2%

a) En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et conjoints éventuels (codébiteurs ou non).

b) En % du nombre de situations de surendettement recevables.

c) En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus (débiteurs et codébiteurs).

Source : Banque de France.

Ménages surendettés selon la structure familiale ^{a)}

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Martinique
Hommes seuls	26,6%	19,4%	15,0%
Femmes seules	21,7%	22,3%	30,3%
Couples sans enfant	10,6%	7,3%	7,0%
Familles monoparentales	20,9%	33,6%	37,0%
<i>dont : hommes seuls avec enfant(s)</i>	<i>2,1%</i>	<i>2,2%</i>	<i>2,1%</i>
<i>femmes seules avec enfant(s)</i>	<i>18,7%</i>	<i>31,3%</i>	<i>34,9%</i>
Couples avec enfant(s)	18,2%	14,7%	9,1%
Autres ménages sans famille ^{b)}	2,1%	2,7%	1,6%

a) Situations de surendettement recevables.

b) Cette catégorie correspond aux ménages composés de plus d'une personne et ne comprenant pas de famille, par exemple des colocataires. Elle exclut donc les couples, avec ou sans enfant(s), et les familles monoparentales.

Sources : Banque de France ; Insee, recensement de la population de 2016, exploitations complémentaires.

Situation au regard du logement ^{a)}

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Martinique
Locataires	74,5%	64,0%	55,8%
Propriétaires accédants	7,9%	7,7%	12,1%
Propriétaires	3,6%	10,5%	13,7%
Hébergés et occupants à titre gratuit	11,3%	16,9%	17,4%
Autres	2,6%	1,0%	1,1%

a) Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation du débiteur.

Source : Banque de France.

Caractéristiques professionnelles

(en % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs)

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Martinique
Actifs	60,5%	72,4%	73,7%
Salariés en CDI	27,5%	25,5%	33,3%
Salariés en CDD	5,1%	4,9%	6,5%
Salariés intérimaires	2,4%	0,6%	1,0%
Congé maternité	0,1%	0,0%	0,0%
Profession libérale	0,0%	0,0%	0,0%
Artisans, commerçants	0,1%	0,2%	0,0%
Chômeurs	25,0%	41,2%	32,9%
Inactifs	39,5%	27,6%	26,3%
Sans profession	12,8%	10,5%	3,6%
Retraités	15,9%	11,1%	19,6%
Élèves ou étudiants	0,3%	0,7%	0,7%
Congé maladie longue durée	4,0%	2,4%	0,2%
Congé parental	0,8%	0,2%	0,5%
Invalides	5,7%	2,6%	1,7%
Professions et catégories socioprofessionnelles			
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise (y compris exploitants agricoles)	0,5%	1,2%	0,2%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	1,2%	1,6%	2,2%
Professions intermédiaires	3,1%	3,7%	6,3%
Employés	31,5%	43,0%	43,5%
Ouvriers	21,4%	8,6%	2,2%
Inactifs ayant déjà travaillé	14,4%	8,7%	17,6%
Autres personnes sans activité professionnelle	27,8%	33,3%	28,0%

Source : Banque de France.

Ressources, patrimoine et capacité de remboursement

(en % du nombre de situations de surendettement recevables, en % du montant des ressources pour la structure des ressources)

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Martinique
Structure des ressources ^{a)}			
Revenus d'activité	53,7%	54,3%	59,0%
Pensions	18,9%	12,6%	19,7%
Revenus du patrimoine	0,3%	1,2%	2,4%
Prestations familiales et de logement	12,9%	15,6%	10,3%
Minima sociaux	11,1%	14,3%	7,5%
Autres ressources	3,1%	2,1%	1,0%
Niveau des ressources mensuelles nettes ^{b)}			
Ressources (R) < 1 148 euros	32,9%	42,4%	39,9%
1 148 euros ≤ R < 1 468 euros	19,0%	16,0%	12,9%
1 468 euros ≤ R < 1 779 euros	15,5%	11,7%	8,6%
1 779 euros ≤ R < 2 129 euros	12,4%	10,5%	13,7%
2 129 euros ≤ R < 2 519 euros	8,7%	8,6%	8,8%
2 519 euros ≤ R < 2 945 euros	5,5%	5,1%	7,0%
2 945 euros ≤ R < 3 453 euros	3,4%	3,0%	5,1%
3 453 euros ≤ R < 4 120 euros	1,7%	1,5%	1,9%
4 120 euros ≤ R < 5 271 euros	0,8%	0,7%	1,6%
R ≥ 5 271 euros	0,2%	0,5%	0,5%
Patrimoine immobilier et financier ^{c)}			
Patrimoine (P) < 2 000 euros	82,5%	77,9%	71,0%
2 000 euros ≤ P < 10 000 euros	1,4%	1,8%	3,8%
10 000 euros ≤ P < 50 000 euros	2,5%	3,6%	3,5%
P ≥ 50 000 euros	13,6%	16,8%	21,7%
Capacité de remboursement ^{d)}			
Capacité de remboursement (CAR) < 0 euro	48,9%	56,4%	48,0%
0 euro ≤ CAR < 450 euros	29,3%	19,8%	20,1%
<i>dont : 0 euro ≤ CAR < 100 euros</i>	<i>8,0%</i>	<i>5,3%</i>	<i>4,8%</i>
<i>100 euros ≤ CAR < 250 euros</i>	<i>10,3%</i>	<i>6,1%</i>	<i>5,1%</i>
<i>250 euros ≤ CAR < 450 euros</i>	<i>10,9%</i>	<i>8,4%</i>	<i>10,2%</i>
450 euros ≤ CAR < 800 euros	11,0%	10,4%	12,6%
800 euros ≤ CAR < 1 500 euros	7,8%	9,4%	13,7%
CAR ≥ 1 500 euros	2,9%	3,9%	5,6%

a) Ressources prises en compte dans les situations de surendettement, en % du total des ressources.

b) Ressources du débiteur et du codébiteur, en % du nombre de situations de surendettement recevables.

c) Patrimoine immobilier et financier des ménages surendettés.

d) Capacité de remboursement des ménages surendettés.

Source : Banque de France.

8- Caractéristiques de l'endettement en Martinique

Caractéristiques de l'endettement pour l'ensemble des dossiers recevables - Martinique

Martinique	Encours des dettes en €	Nombre de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Part des situations concernées	Endettement médian en €	Nb médian de dettes par situation
Dettes financières	15 235 181	320	1 268	68,3%	85,8%	23 010	3,0
Dettes immobilières	6 978 930	60	89	31,3%	16,1%	90 640	1,0
Prêts immobiliers	6 580 187	58	87	29,5%	15,5%	88 161	1,0
Arriérés	0	0	-	0,0%	0,0%		
Solde après vente de la résidence principale	398 743	2	2	1,8%	0,5%	199 372	1,0
Dettes à la consommation	7 825 304	281	929	35,1%	75,3%	20 779	3,0
Crédits renouvelables	1 198 178	180	343	5,4%	48,3%	4 192	2,0
Prêts personnels	6 207 545	244	560	27,8%	65,4%	19 268	2,0
Crédits affectés/LOA	419 581	24	26	1,9%	6,4%	13 555	1,0
Microcrédit et prêts sur gage	17 143	4	4	0,1%	1,1%	2 636	1,0
Autres dettes bancaires (découverts et dépassements)	413 804	201	246	1,9%	53,9%	1 493	1,0
Dettes de charges courantes	2 664 521	322	1 021	12,0%	86,3%	4 447	3,0
Dettes de logement	933 284	143	158	4,2%	38,3%	3 444	1,0
Loyer et charges locatives	821 570	132	145	3,7%	35,4%	3 344	1,0
Charges de copropriété	90 342	9	10	0,4%	2,4%	4 603	1,0
Frais de maison de retraite/ frais de maison spécialisée	20 545	1	1	0,1%	0,3%	20 545	1,0
Dépôts de garantie	828	2	2	0,0%	0,5%	414	1,0
Dettes d'énergie et de communication	190 955	164	274	0,9%	43,8%	687	1,0
Électricité, gaz, chauffage	24 433	62	65	0,1%	16,7%	207	1,0
Eau	137 517	129	134	0,6%	34,6%	619	1,0
Téléphonie, Internet	29 004	55	75	0,1%	14,8%	276	1,0
Dettes de transport	0	0	-	0,0%	0,0%		
Dettes d'assurance/de mutuelle	106 013	117	171	0,5%	31,2%	484	1,0
Dettes d'assurance	70 038	85	121	0,3%	22,9%	474	1,0
Dettes de mutuelle	35 975	44	50	0,2%	11,8%	416	1,0
Dettes de santé/d'éducation	93 736	33	45	0,4%	8,8%	671	1,0
Dettes de santé	73 966	22	27	0,3%	5,9%	353	1,0
Dettes d'éducation et frais de garde	19 770	17	18	0,1%	4,6%	783	1,0
Dettes alimentaires	5 268	3	3	0,0%	0,8%	1 600	1,0
Dettes fiscales	1 335 265	217	370	6,0%	58,2%	1 815	1,0
Impôt sur le revenu	629 221	98	112	2,8%	26,3%	1 781	1,0
Taxe d'habitation	206 281	161	168	0,9%	43,2%	845	1,0
Taxe foncière	497 745	78	84	2,2%	20,9%	3 617	1,0
Dettes fiscales indirectes	2 018	4	6	0,0%	1,1%	327	1,5
Autres dettes	4 393 864	157	316	19,7%	42,1%	2 718	1,0
Dettes diverses	1 510 399	116	228	6,8%	31,1%	2 341	1,0
Huissier, avocat, prêt de la famille (...)	629 382	105	204	2,8%	28,2%	2 277	1,0
Dettes auprès d'une caution	191 434	6	7	0,9%	1,6%	13 729	1,0
Dettes en tant que caution	689 583	11	17	3,1%	2,9%	19 827	1,0
Dettes sociales	258 019	47	65	1,2%	12,6%	2 718	1,0
Organismes d'aide sociale (CAF, FSL...)	91 975	27	45	0,4%	7,2%	1 176	1,0
Employeur et comité d'entreprise	74 856	6	7	0,3%	1,6%	6 717	1,0
Pôle emploi, sécurité sociale, caisses de retraite (...)	47 788	8	9	0,2%	2,1%	1 973	1,0
Dettes sur fraude à la sécurité sociale	43 400	3	3	0,2%	0,8%	7 712	1,0
Dettes professionnelles	0	0	-	0,0%	0,0%		
Dettes pénales et réparations pécuniaires	2 625 446	20	23	11,8%	5,4%	579	1,0
Endettement (hors dettes immobilières)	15 314 636	370	2 516	68,7%	99,2%	23 938	6,0
Dettes éligibles au traitement du surendettement	19 613 158	373	2 573	88,0%	100,0%	26 325	6,0
Endettement global	22 293 566	373	2 605	100,0%	100,0%	26 888	6,0

Source : Banque de France.

9- Caractéristiques des ménages surendettés à Mayotte

Profil sociodémographique

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Mayotte
Situation matrimoniale ^{a)}			
Couples (mariés, pacsés, en union libre)	47,0%	39,6%	90,9%
Divorcés/séparés	28,1%	19,0%	0,0%
Célibataires	20,2%	38,6%	6,1%
Veufs(ves)	4,7%	2,8%	3,0%
Nombre de personnes à charge ^{b)}			
0	58,1%	48,2%	11,1%
1	17,6%	21,2%	11,1%
2	13,8%	16,9%	33,3%
3	6,9%	8,6%	16,7%
4 et plus	3,6%	5,1%	27,8%
Répartition par sexe et par âge ^{c)}			
Hommes	45,7%	35,8%	47,8%
De 18 à 24 ans	0,9%	1,0%	0,0%
De 25 à 34 ans	7,1%	5,8%	8,7%
De 35 à 44 ans	10,9%	7,8%	13,0%
De 45 à 54 ans	12,3%	10,4%	17,4%
De 55 à 64 ans	8,6%	6,5%	0,0%
De 65 à 74 ans	4,5%	3,3%	4,3%
75 ans et plus	1,4%	1,1%	4,3%
Femmes	54,3%	64,2%	52,2%
De 18 à 24 ans	1,7%	1,4%	0,0%
De 25 à 34 ans	10,2%	11,4%	17,4%
De 35 à 44 ans	12,8%	15,8%	4,3%
De 45 à 54 ans	13,9%	17,4%	26,1%
De 55 à 64 ans	8,8%	12,1%	0,0%
De 65 à 74 ans	5,0%	4,8%	4,3%
75 ans et plus	1,9%	1,2%	0,0%

a) En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et conjoints éventuels (codébiteurs ou non).

b) En % du nombre de situations de surendettement recevables.

c) En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus (débiteurs et codébiteurs).

Source : Banque de France.

Ménages surendettés selon la structure familiale ^{a)}

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Mayotte
Hommes seuls	26,6%	19,4%	0,0%
Femmes seules	21,7%	22,3%	5,6%
Couples sans enfant	10,6%	7,3%	5,6%
Familles monoparentales	20,9%	33,6%	11,1%
<i>dont : hommes seuls avec enfant(s)</i>	<i>2,1%</i>	<i>2,2%</i>	<i>0,0%</i>
<i>femmes seules avec enfant(s)</i>	<i>18,7%</i>	<i>31,3%</i>	<i>11,1%</i>
Couples avec enfant(s)	18,2%	14,7%	50,0%
Autres ménages sans famille ^{b)}	2,1%	2,7%	27,8%

a) Situations de surendettement recevables.

b) Cette catégorie correspond aux ménages composés de plus d'une personne et ne comprenant pas de famille, par exemple des colocataires. Elle exclut donc les couples, avec ou sans enfant(s), et les familles monoparentales.

Sources : Banque de France ; Insee, recensement de la population de 2016, exploitations complémentaires.

Situation au regard du logement ^{a)}

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Mayotte
Locataires	74,5%	64,0%	50,0%
Propriétaires accédants	7,9%	7,7%	0,0%
Propriétaires	3,6%	10,5%	11,1%
Hébergés et occupants à titre gratuit	11,3%	16,9%	38,9%
Autres	2,6%	1,0%	0,0%

a) Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation du débiteur.

Source : Banque de France.

Caractéristiques professionnelles

(en % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs)

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Mayotte
Actifs	60,5%	72,4%	73,9%
Salariés en CDI	27,5%	25,5%	56,5%
Salariés en CDD	5,1%	4,9%	4,3%
Salariés intérimaires	2,4%	0,6%	0,0%
Congé maternité	0,1%	0,0%	0,0%
Profession libérale	0,0%	0,0%	0,0%
Artisans, commerçants	0,1%	0,2%	0,0%
Chômeurs	25,0%	41,2%	13,0%
Inactifs	39,5%	27,6%	26,1%
Sans profession	12,8%	10,5%	8,7%
Retraités	15,9%	11,1%	8,7%
Élèves ou étudiants	0,3%	0,7%	0,0%
Congé maladie longue durée	4,0%	2,4%	4,3%
Congé parental	0,8%	0,2%	0,0%
Invalides	5,7%	2,6%	4,3%
Professions et catégories socioprofessionnelles			
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise (y compris exploitants agricoles)	0,5%	1,2%	0,0%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	1,2%	1,6%	0,0%
Professions intermédiaires	3,1%	3,7%	4,3%
Employés	31,5%	43,0%	65,2%
Ouvriers	21,4%	8,6%	4,3%
Inactifs ayant déjà travaillé	14,4%	8,7%	8,7%
Autres personnes sans activité professionnelle	27,8%	33,3%	17,4%

Source : Banque de France.

Ressources, patrimoine et capacité de remboursement

(en % du nombre de situations de surendettement recevables, en % du montant des ressources pour la structure des ressources)

	Hexagone	Départements d'outre-mer	Mayotte
Structure des ressources ^{a)}			
Revenus d'activité	53,7%	54,3%	76,5%
Pensions	18,9%	12,6%	11,4%
Revenus du patrimoine	0,3%	1,2%	0,0%
Prestations familiales et de logement	12,9%	15,6%	4,8%
Minima sociaux	11,1%	14,3%	4,1%
Autres ressources	3,1%	2,1%	3,2%
Niveau des ressources mensuelles nettes ^{b)}			
Ressources (R) < 1 148 euros	32,9%	42,4%	33,3%
1 148 euros ≤ R < 1 468 euros	19,0%	16,0%	0,0%
1 468 euros ≤ R < 1 779 euros	15,5%	11,7%	6,7%
1 779 euros ≤ R < 2 129 euros	12,4%	10,5%	6,7%
2 129 euros ≤ R < 2 519 euros	8,7%	8,6%	20,0%
2 519 euros ≤ R < 2 945 euros	5,5%	5,1%	13,3%
2 945 euros ≤ R < 3 453 euros	3,4%	3,0%	6,7%
3 453 euros ≤ R < 4 120 euros	1,7%	1,5%	0,0%
4 120 euros ≤ R < 5 271 euros	0,8%	0,7%	6,7%
R ≥ 5 271 euros	0,2%	0,5%	6,7%
Patrimoine immobilier et financier ^{c)}			
Patrimoine (P) < 2 000 euros	82,5%	77,9%	77,8%
2 000 euros ≤ P < 10 000 euros	1,4%	1,8%	0,0%
10 000 euros ≤ P < 50 000 euros	2,5%	3,6%	11,1%
P ≥ 50 000 euros	13,6%	16,8%	11,1%
Capacité de remboursement ^{d)}			
Capacité de remboursement (CAR) < 0 euro	48,9%	56,4%	44,4%
0 euro ≤ CAR < 450 euros	29,3%	19,8%	22,2%
<i>dont : 0 euro ≤ CAR < 100 euros</i>	<i>8,0%</i>	<i>5,3%</i>	<i>0,0%</i>
<i>100 euros ≤ CAR < 250 euros</i>	<i>10,3%</i>	<i>6,1%</i>	<i>5,6%</i>
<i>250 euros ≤ CAR < 450 euros</i>	<i>10,9%</i>	<i>8,4%</i>	<i>16,7%</i>
450 euros ≤ CAR < 800 euros	11,0%	10,4%	0,0%
800 euros ≤ CAR < 1 500 euros	7,8%	9,4%	11,1%
CAR ≥ 1 500 euros	2,9%	3,9%	22,2%

a) Ressources prises en compte dans les situations de surendettement, en % du total des ressources.

b) Ressources du débiteur et du codébiteur, en % du nombre de situations de surendettement recevables.

c) Patrimoine immobilier et financier des ménages surendettés.

d) Capacité de remboursement des ménages surendettés.

Source : Banque de France.

10- Caractéristiques de l'endettement à Mayotte

Caractéristiques de l'endettement pour l'ensemble des dossiers recevables - Mayotte

Mayotte	Encours des dettes en €	Nombre de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Part des situations concernées	Endettement médian en €	Nb médian de dettes par situation
Dettes financières	1 815 388	17	70	92,3%	94,4%	38 820	3,0
Dettes immobilières	1 284 718	5	12	65,4%	27,8%	85 469	2,0
Prêts immobiliers	560 428	4	7	28,5%	22,2%	155 101	1,5
Arriérés	25 855	2	2	1,3%	11,1%	12 928	1,0
Solde après vente de la résidence principale	698 435	2	3	35,5%	11,1%	349 218	1,5
Dettes à la consommation	471 133	13	42	24,0%	72,2%	31 592	3,0
Crédits renouvelables	25 487	5	9	1,3%	27,8%	6 015	1,0
Prêts personnels	445 646	13	33	22,7%	72,2%	31 592	2,0
Crédits affectés/LOA	0	0	-	0,0%	0,0%		
Microcrédit et prêts sur gage	0	0	-	0,0%	0,0%		
Autres dettes bancaires (découverts et dépassements)	59 538	11	16	3,0%	61,1%	1 910	1,0
Dettes de charges courantes	61 511	13	32	3,1%	72,2%	1 301	2,0
Dettes de logement	14 100	4	6	0,7%	22,2%	2 328	1,0
Loyer et charges locatives	9 304	3	4	0,5%	16,7%	3 000	1,0
Charges de copropriété	3 595	1	1	0,2%	5,6%	3 595	1,0
Frais de maison de retraite/ frais de maison spécialisée	1 200	1	1	0,1%	5,6%	1 200	1,0
Dépôts de garantie	0	0	-	0,0%	0,0%		
Dettes d'énergie et de communication	17 838	8	14	0,9%	44,4%	1 056	1,5
Électricité, gaz, chauffage	1 228	3	3	0,1%	16,7%	435	1,0
Eau	15 827	8	8	0,8%	44,4%	558	1,0
Téléphonie, Internet	783	3	3	0,0%	16,7%	222	1,0
Dettes de transport	0	0	-	0,0%	0,0%		
Dettes d'assurance/de mutuelle	3 451	2	3	0,2%	11,1%	1 725	1,5
Dettes d'assurance	1 237	2	2	0,1%	11,1%	618	1,0
Dettes de mutuelle	2 214	1	1	0,1%	5,6%	2 214	1,0
Dettes de santé/d'éducation	780	1	1	0,0%	5,6%	780	1,0
Dettes de santé	0	0	-	0,0%	0,0%		
Dettes d'éducation et frais de garde	780	1	1	0,0%	5,6%	780	1,0
Dettes alimentaires	3 048	1	1	0,2%	5,6%	3 048	1,0
Dettes fiscales	22 294	6	7	1,1%	33,3%	1 352	1,0
Impôt sur le revenu	9 818	3	3	0,5%	16,7%	3 321	1,0
Taxe d'habitation	1 512	2	2	0,1%	11,1%	756	1,0
Taxe foncière	10 964	2	2	0,6%	11,1%	5 482	1,0
Dettes fiscales indirectes	0	0	-	0,0%	0,0%		
Autres dettes	88 894	6	16	4,5%	33,3%	1 104	1,5
Dettes diverses	8 481	6	11	0,4%	33,3%	884	1,0
Huissier, avocat, prêt de la famille (...)	8 481	6	11	0,4%	33,3%	884	1,0
Dettes auprès d'une caution	0	0	-	0,0%	0,0%		
Dettes en tant que caution	0	0	-	0,0%	0,0%		
Dettes sociales	18 384	2	2	0,9%	11,1%	9 192	1,0
Organismes d'aide sociale (CAF, FSL...)	0	0	-	0,0%	0,0%		
Employeur et comité d'entreprise	0	0	-	0,0%	0,0%		
Pôle emploi, sécurité sociale, caisses de retraite (...)	18 384	1	2	0,9%	5,6%	2 286	1,0
Dettes sur fraude à la sécurité sociale	0	0	-	0,0%	0,0%		
Dettes professionnelles	62 029	1	3	3,2%	5,6%	62 029	3,0
Dettes pénales et réparations pécuniaires	0	0	-	0,0%	0,0%		
Endettement (hors dettes immobilières)	681 075	17	106	34,6%	94,4%	25 332	4,0
Dettes éligibles au traitement du surendettement	1 900 716	18	114	96,7%	100,0%	32 076	6,0
Endettement global	1 965 793	18	118	100,0%	100,0%	32 076	6,0

Source : Banque de France.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : M.-A. POUSSIN-DELMAS – Responsable de la rédaction : M. RANDRIAMISAINA
Rédaction : F. MONSONEGO - Éditeur et imprimeur : IEDOM
Achevé d'imprimer : avril 2020 – Dépôt légal : avril 2020 – ISSN 2679-0815